

LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)

FLEUVE KOUROU

Département de GUYANE (973) – Commune de Kourou (97310)

Textes juridique de référence : Arrêté n°836 -1D/4B du 21 mai 1986 fixant la limite transversale du fleuve KOUROU - Commune de KOUROU (page 2 manquante)

Limite	Observations
Au droit du pont de Kourou (Source : DM Guyane)	<p>Aspects juridiques : Référence juridique identifiée (page manquante dans texte obtenu)</p> <p>Aspects géographiques : Pont de Kourou localisable sur le Scan Littoral (Route Nationale N1). Numérisation à partir de l'Orthophoto (source : google earth) côté aval du pont.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



Information transmise par un service compétent (DM Guyane) :

